Propriano : premier cas de xylella fastidiosa détecté sur un laurier rose

Un cas avait été découvert, il y a trois ans, dans une zone commerciale de Propriano, sur des plants de polygale à feuille de myrte. La bactérie tueuse pourrait avoir infecté plusieurs centaines d'espèces végétales

Les analyses de relevés datant du 30 juin sont sans appel mais ne doivent pas susciter d'alarmisme. Elles n'ont en tout cas pas fait pour l'heure l'objet d'une communication officielle de la part de la préfecture. Après la découverte du premier cas de xylella fastidiosa sur un laurier-rose (Nerium oleander) à Propriano, à la suite d'une série de prélèvements, les autorités sanitaires tiennent à souligner que *"scientifiquement, il n'y a rien de surprenant"*. Ce sont les mots de Jacques Parodi, directeur de la Direction départementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, interrogé hier par nos confrères de RCFM.

Les analyses sont sans appel, ce laurier rose de Propriano est condamné par la xylella fastidiosa. / PHOTO A.-L.P.

Premier cas en 2015 à Propriano

Il s'agirait en effet d'une plante âgée d'une dizaine d'années, il n'y a donc pas eu d'introduction d'un laurier infecté sur le territoire insulaire. *"Les insectes vecteurs existent, on sait que la bactérie est déjà dans ce secteur"*, rappelle le directeur de la Daaf.

On se souvient en effet que le premier cas de xylella fastidiosa avait été découvert en juillet 2015, il y a trois ans, dans une zone commerciale de Propriano sur des plants de polygale à feuille de myrte, non loin du collège Jean-Nicoli où a été prélevé le plant infecté par la souche dite "multiplex". Celle-ci serait selon les scientifiques présente depuis longtemps sur l'île, probablement de nombreuses années avant sa première détection en 2015.

Surnommée la "bactérie tueuse d'olivier", la xylella fastidiosa inquiète toujours autant en Corse, notamment la filière oléicole, première menacée par ce fléau sanitaire.

"L'Etat a toujours un temps de décalage"

"Nous ne sommes pas surpris", s'exclame Sandrine Marfisi, présidente du syndicat interprofessionnel des oléiculteurs de Corse. *"Nous avions fait analyser des plants de lauriers il y a 14 mois qui se sont révélés positifs. Nous avions utilisé un kit en cours d'homologation. Mais les autorités nous ont affirmé que ce test n'avait pas de valeur. On nous a sorti la même rengaine après avoir fait appel à un laboratoire de l'Inra à Agen, qui a révélé des résultats positifs sur des prélèvements de chênes verts et d'oliviers. On veut nous faire croire que tout va bien. Mais nous constatons qu'à chaque fois que nous lançons une alerte, on arrive à la même conclusion de l'Etat avec un temps de décalage de plusieurs mois"*, poursuit la présidente du Sidoc.

Une certitude, les oliviers corses ne sont pas les seuls végétaux hôtes qui peuvent être victimes de ce germe pathogène, comme le prouve ce nouveau cas détecté à Propriano. Plusieurs centaines d'espèces végétales peuvent en effet être touchées par cette maladie incurable.

Leur introduction est interdite par arrêté préfectoral mais là encore, les oléiculteurs sont inquiets car les mailles du filet se relâchent. *"Depuis le 1er janvier, 7 000 oliviers ont été introduits sur le territoire par dérogation et plusieurs milliers de lauriers roses…"*

NADIA AMAR